



Secrétariat de la CPPNI
FNTV
OTRE

Paris, le 10 février 2022

Objet : demande de réouverture des NAO TRV

Madame, Monsieur,

Pour donner suite aux propositions insuffisantes qui ont conduit à l'échec des discussions relatives à la revalorisation des minima conventionnels dans le secteur du TRV, les Organisations Syndicales CFDT et CFTC transports demandent la réouverture des négociations. Outre l'augmentation des grilles, nous sollicitons la mise en place d'éléments de protection sociale.

Sans réponse favorable des Organisations Patronales dans un délai raisonnable, la CFDT Route et la CFTC Transport prendront leurs responsabilités, dans l'intérêt des salariés de la profession.

Pour la CFDT
Patrick BLAISE
Secrétaire Général

Pour la CFTC Transport
Thierry DOUINE
Président